



GESTION DES EAUX 2022

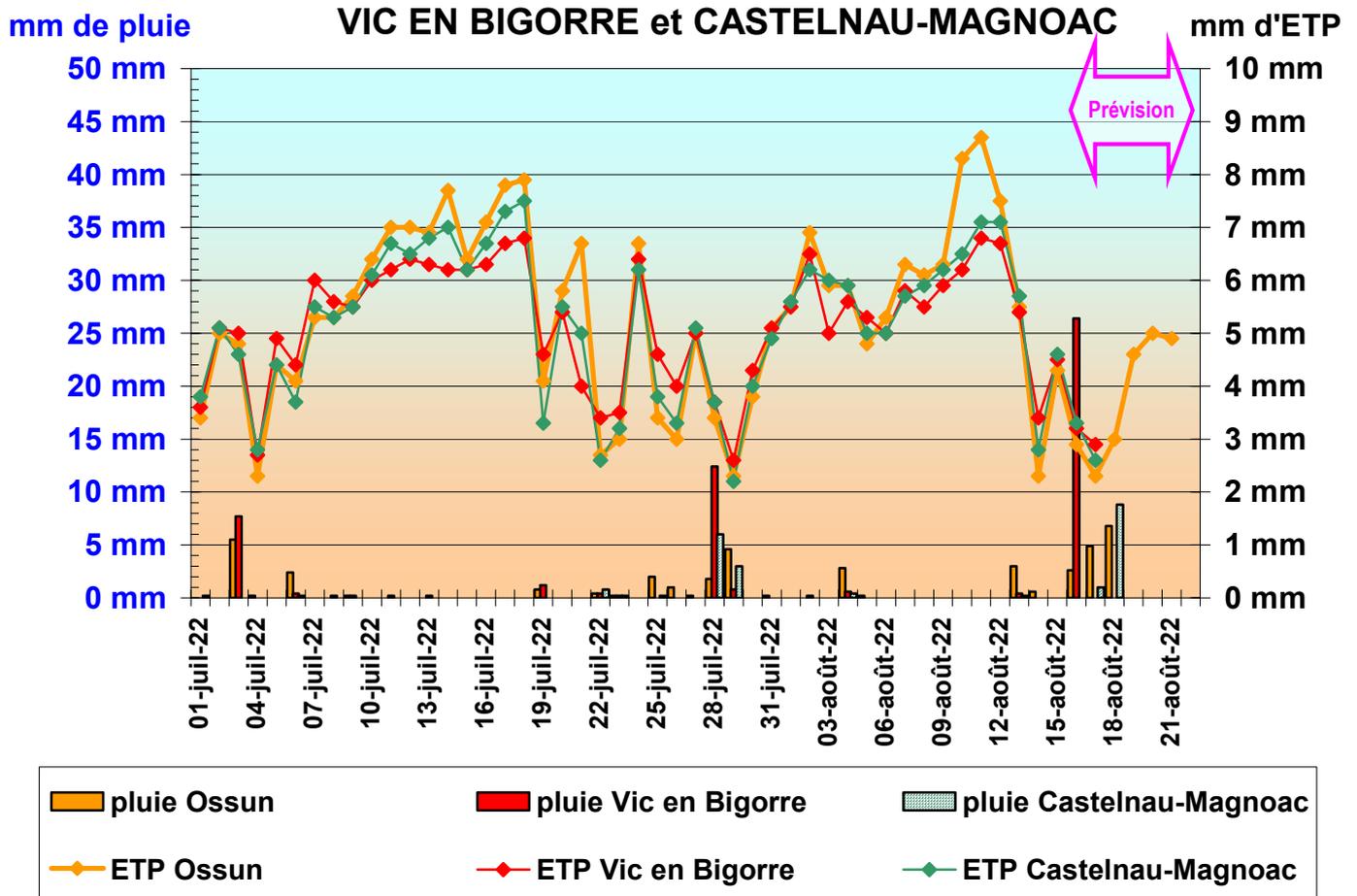
BASSIN DE L'ADOUR

NOTE HEBDOMADAIRE DE SUIVI D'ETIAGE N°8 - 19/08/2022

SITUATION HYDRO-CLIMATIQUE

Cette semaine, la baisse des températures ainsi que des épisodes pluvieux efficaces, bien que localisés, ont permis un léger répit. Cependant, la tendance pour la semaine à venir est à nouveau une hausse des températures et une absence de précipitations.

**Pluie et ETP sur OSSUN,
VIC EN BIGORRE et CASTELNAU-MAGNOAC**

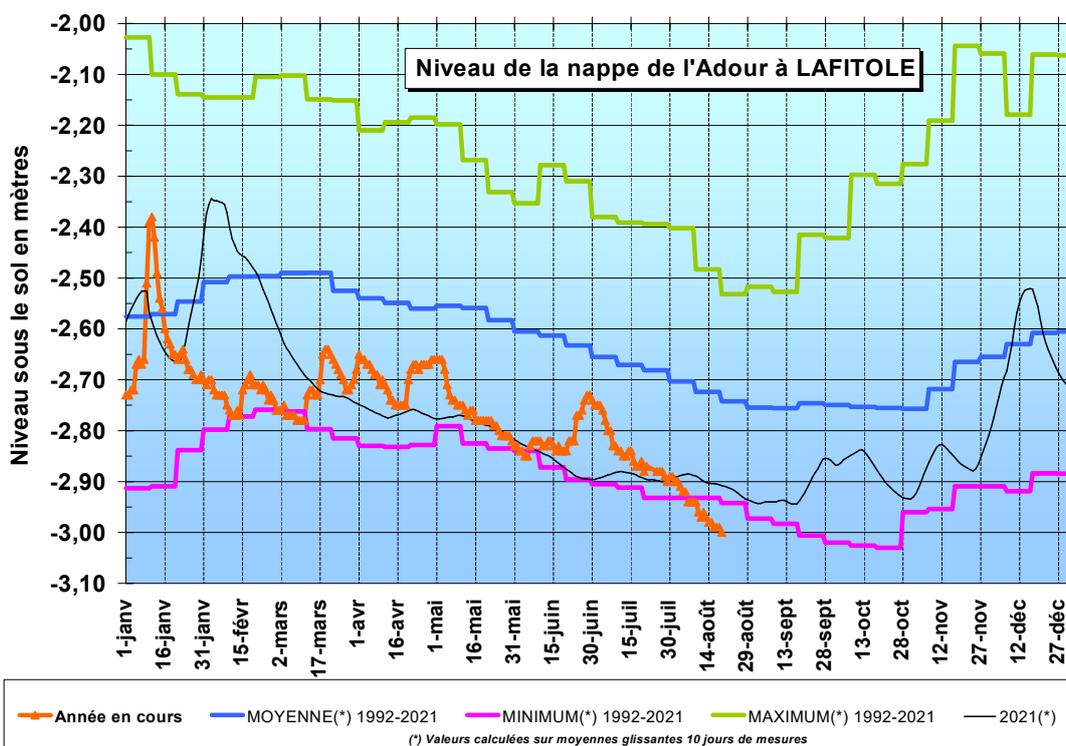


(Source des données : site Météo France)

RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN

Évolution de la nappe de l'Adour

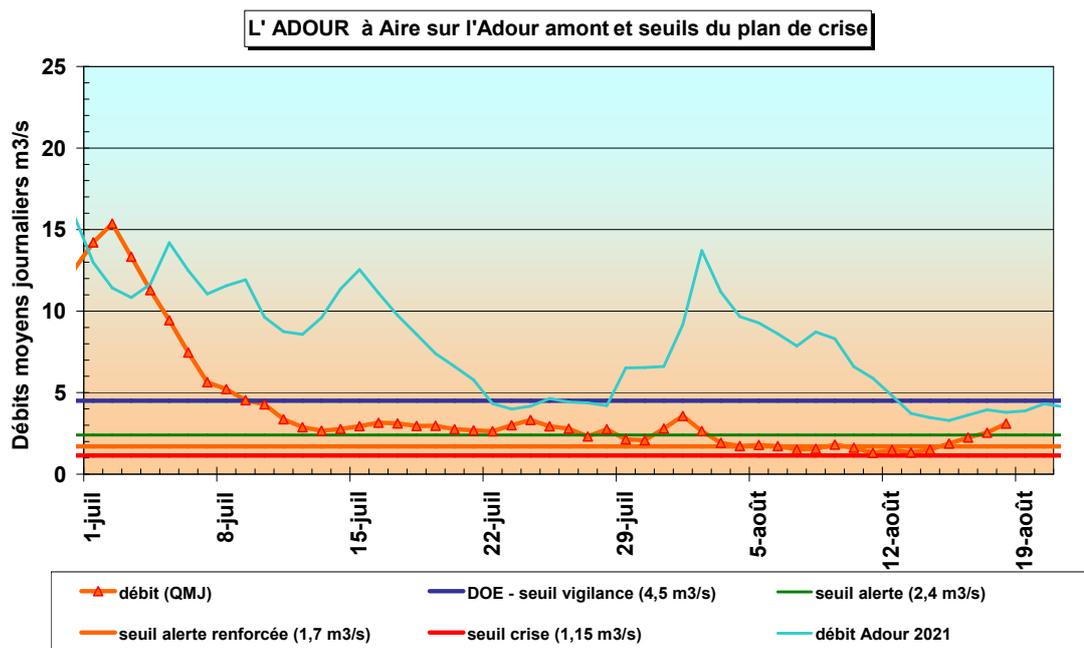
Le niveau de la nappe à Lafitole continue à chuter, malgré les pluies récentes.



(Source des données : BRGM)

Deux autres piézomètres situés à Laloubère (Peyta) et Tarsac (près d'Aire-sur-l'Adour) sont également suivis régulièrement. Celui de Lafitole est considéré comme le plus représentatif pour appréhender l'état de la nappe en relation avec l'irrigation pour le département.

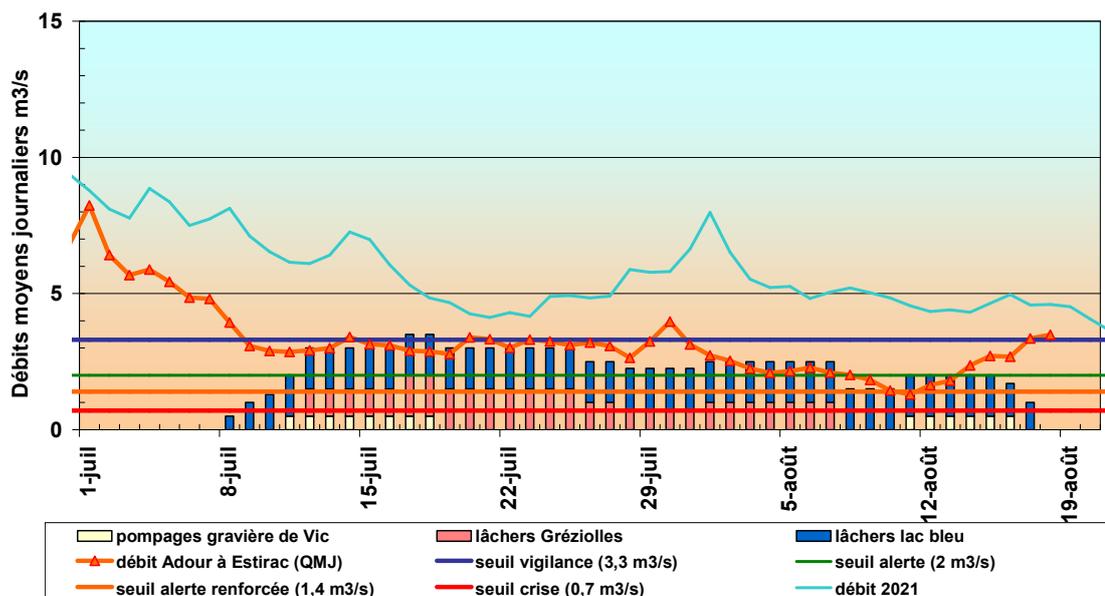
Débits de l'Adour et soutien d'étiage depuis les ressources amont



Le débit à Aire-sur-l'Adour, qui était sous le seuil d'alerte renforcée depuis le 4 août, a connu une hausse liée aux épisodes pluvieux.

(Source des données : DREAL / Unité hydrométrie)

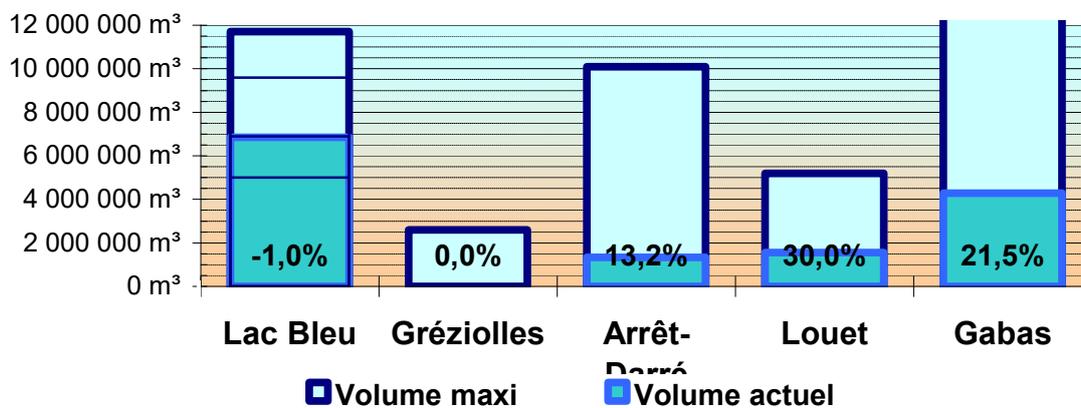
**L' ADOUR à Estirac et soutien d'été depuis les ressources amont
seuils de gestion**



(Source des données : DREAL / Unité hydrométrie pour les débits, Institution Adour pour les soutiens)

Le débit a Estirac a connu une forte baisse autour du 10 août, lié à l'arrêt de la réalimentation depuis le lac de Gréziolles. Les lâchers depuis le lac bleu ont été poursuivis, accompagnés d'un épisode de pompage depuis la gravière de Vic, et ont permis de rétablir le débit autour du seuil d'alerte. Les dernières pluies ont permis une hausse significative des débits. Les lâchers depuis le lac bleu ont été diminués depuis le 16/08 et suspendus le 18/08 suite aux pluies.

Niveau des réserves



Etat au 19 août 2022	Vol.max.	Volume actuel	Remplissage	Evolution du remplissage (*)
Lac Bleu	4 800 000 m ³	-46 300 m ³	-1,0%	-12,8%
Gréziolles	2 600 000 m ³	0 m ³	0,0%	-16,2%
Arrêt-Darré	10 095 000 m ³	1 335 500 m ³	13,2%	-8,0%
Louet	5 200 000 m ³	1 562 200 m ³	30,0%	-5,1%
Gabas	20 000 000 m ³	4 290 400 m ³	21,5%	-5,8%

(*) par rapport à la semaine précédente – volume max Lac Bleu = somme des tranches 1 et 2
(Sources des données : Lac Bleu / Gréziolles - Institution Adour, autres barrages - CACG)

Depuis le début du soutien d'étiage (8 juillet), 5 Mm³ ont été sollicités à partir du Lac Bleu avec des lâchers à 1,5 m³/s depuis le 11 juillet. Il a été convenu lors du dernier COPIL de réduire les lâchers pour préserver le volume de la tranche 3 pour les besoins des milieux aquatiques et de salubrité dans les semaines à venir. Ainsi les lâchers ont été réduits à 1,2 m³/s le 16/08, puis grâce aux quelques pluies de la nuit réduits à 1 m³/s le 17/08. Les dernières pluies sur l'amont ont permis de le fermer temporairement depuis le 18/08.

Un 2ème cycle de pompage dans la gravière de Vic a été réalisé du jeudi 11/08 à 15h45 au mardi 16 août à 11h, à une débit de 500 l/s, pour un volume transféré de 207 000 m³. Cette sollicitation a permis de compenser en partie les creux des débits de l'Adour en milieu de semaine dernière (proche du DCR à Aire).

Les lâchers sont maintenus depuis l'Arrêt-Darré, le Louet et le Gabas.

ETAT DES ECOULEMENTS SUR LES AFFLUENTS DE L'ECHEZ

L'interdiction de prélèvements reste active sur les affluents amont de l'Echez.

IMPACT SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Aucune rupture de l'alimentation en eau potable sur la semaine écoulée.
Cependant, la situation est toujours tendue et les producteurs restent en alerte.

CONCLUSION

Malgré les pluies des derniers jours, la situation reste tendue sur tout le bassin de l'Adour.

Au vu de l'évolution de la situation, la tranche 3 du lac bleu étant entamée, il devient nécessaire de s'assurer de la pérennité de la ressource en eau pour le reste de l'étiage.

Les arrêté d'alerte renforcée pris dans les Hautes-Pyrénées et le Gers avec l'interdiction des prélèvements en cours d'eau, sauf dérogations (moins de 10% de la surface cultivée) permet de limiter fortement la pression sur la ressource. Par ailleurs, les besoins en irrigation sont en baisse et les pluies de cette semaine ont permis un léger sursis.

La situation reste difficile sur l'Arros/Estéous, où les tours d'eau à 2j/4 sont maintenus, avec la difficulté de tenir les débits à Izotges en raison de fortes fluctuations des débits liées aux tours d'eau.

Des mesures de limitation des usages ont été mises en place sur les bassins versants du Gabas et des Léas (arrêté interpréfectoral du 12/08), avec une modification des consignes de gestion de la retenue pour limiter la vitesse d'abaissement du plan d'eau.